

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-10-chem | Contrebande. Brigands \(XVIIIe siècle →Empire\). ItemCorre. Documents de criminologie rétrospective. 1895. | Bandes de voleurs en Bretagne. fin du XVIIIe siècle. \[photocopie\]](#)

Corre. Documents de criminologie rétrospective. 1895. | Bandes de voleurs en Bretagne. fin du XVIIIe siècle. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0349

SourceBoite_002-10-chem | Contrebande. Brigands (XVIIIe siècle →Empire).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Corre, Armand](#)

Références bibliographiques[Corre, Documents de criminologie rétrospective 1895](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30273853p>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Corre, Armand (1841-09-04 -- 1841-09-04)

TITRE Documents de criminologie rétrospective (Bretagne, XVIIe et XVIIIe siècles)

LIEU DE PUBLICATION Lyon

DATE 1895

EDITEUR Lyon : A. Storck , 1895

ans derniers, et 10 à 12,000 livres à l'église de Saint-Mayeux, près Corlay, le 9 août 1775, au moyen d'un morceau de bois plat, élastique et glué (1) par l'un des bouts; ils ont emporté du tronc des trépassés, de l'église Notre-Dame-du-Rondier, en la ville de Josselin, la somme de 11 livres, 11 sols, 25 deniers et une mauvaise pièce de six liards »; en 1782, ils ont forcé les portes de la sacristie de Camber, volé chez un prêtre, commis divers vols d'argent plus ou moins considérables au préjudice de particuliers, sans parler de nouveaux enlèvements de marchandises, laines, dentelles, etc. Les foires de Pontrieux, Lanvallon, Pléhédel, Faouët, Auray, Hennebont, etc. sont mises en coupes réglées. L'on dirait une reconstitution de la bande de Marion du Faouët, et cela d'autant plus volontiers que le Faouët figure parmi les lieux exploités.

La sentence condamne François Le Compère, Guillaume André, dit Nevez, et Jean Lescop fils aux galères perpétuelles, après avoir été marqués de la lettre V, leurs biens confisqués, mais les deux premiers étant contumaces leur condamnation sera « exécutée par tableau attaché à la potence au pillier dans la place du marché de la ville de Lannion. » Marie Legonidec, Marie Denis, Louise Öllivier, Nicolas Lescop et sa femme, Renée et Catherine ses filles, Marie Leguen, ditte Houiller, sont condamnés définitivement à une « sentence perpétuelle, préalablement fouettés dans tous les carrefours et lieux accoutumés en cette ville, leurs biens meubles confisqués, » etc.; Kerrihand, Guillaume le Quenquis sont condamnés à être pendus sur la place de cette ville, leurs biens confisqués, etc. — Ce sont ces derniers qui ont volé à l'église de Saint-Mayeux, et forcé la sacristie de Camber. Jean Legars sera marqué et envoyé aux galères pour trois ans. Nicolas Lescop et quelques autres hommes et femmes sont renvoyés hors d'instance.

(1) Rapprocher d'un autre vol à la glue commis à Lamballe, page 141.

quoique le souvenir en soit resté très vivant dans le pays, où nous en avons maintes fois entendu parler, nous ne dirions rien de l'affaire qui suit, si nous n'y avions rencontré deux très intéressants procès-verbaux médico-légaux. Nous n'exposerons que les grandes lignes de cette histoire de brigandage.

Vers 1770 une bande de brigands ravage la forêt de Beaubois (1), près de Jugon, sur la route qui conduit de cette ville à Lannion. On relève parmi les méfaits de ces « quidam » : plusieurs meurtres, des vols dans les paroisses voisines, des attaques sur la grande route « tant de nuit que de jour, y demandant argent, du tabac et la bourse; un coup de feu tiré sur les employés aux levais et sur d'autres personnes, etc... » Le bruit court que les ossements des victimes ont été jetés dans le puits de Beaubois, on y fait une descente et l'on en dresse le procès-verbal :

« 12 May 1771... Soussignés François Blanchard et Guillaume Hecan, maîtres chirurgiens à Dinan... nous nous sommes transportés au château de Beaubois... En conséquence, ouverture faite par le greffier d'une poche ou sac de toile, fisselée et cachetée, duquel a été tiré différents os, à la visite desquels procédant, nous avons vu et fait voir à messieurs les juges quarante quatre côtes de différentes grandeurs, quatre pièces d'os de têtes, trois mâchoires inférieures, cinq portions d'os des iles ou de hanches consommés en partie... tous lesquels os nous avons vu et fait voir à messieurs les juges, que la couleur qu'ils ont a été occasionné par le long séjour qu'ils ont pu faire dans un endroit aquatique et bourbeux et nous disons et connoissons que lesdits ossements ci-devant mentionnés sont d'animaux comme brebis, veaux et chiens. Tel est notre rapport. »

La sentence définitive est rendue le 30 juillet 1771.

« Pour réparation de quoy, avons condamné lesdits Laurent Goubreis et Jean Goubreis et Pierre Hervé-Boudardiére d'avoir

(1) Archives des Côtes-du-Nord, B. 1111. Dinan, 1768-1773.

